

La République du Centre, 6 janvier 2017

SARAN ■ Les agents ont mené une grève d'un jour pour se faire entendre

Des exigences pour la prison

Les agents du centre pénitentiaire d'Orléans-Saran ont bloqué l'entrée de la prison, hier. Leurs revendications ont été écoutées.

Caroline Bezac
cor@lejournalducentre.com

La grève des agents pénitentiaires, hier, visait à dénoncer leurs conditions de travail, après la prise d'otage de deux surveillantes et deux infirmières à la prison de Saran, le dimanche 1^{er} janvier.

Une quarantaine d'entre eux ont bloqué les portes hier matin (même le personnel psychiatrique a été refoulé - il avait été prévenu à l'avance et avait pu prendre ses dispositions).

Leurs représentants ont rencontré le directeur par intérim (pour trois jours), qui a promis de relayer leurs demandes, mais n'a pu s'engager de façon décisive. Ils se sont mis d'accord sur le concept de groupes de travail - et la grève est levée aujourd'hui. Les syndicats (FO, Ufap, CGT et Sud santé) expriment leur frustration face à l'absence de direction pérenne.

Les grévistes pointent avant tout le problème de la surpopulation, « avec 350 détenus pour 210 places, soit un taux de 156 % ». Quinze d'entre eux dorment sur des matelas po-



GRÈVE. Une petite quarantaine d'agents ont bloqué l'entrée de la prison, hier. PHOTO ALMANCHI CHARRAS

sés au sol. Dès qu'il y a un souci à Paris, ils les envoient ici. Bien que nous ayons précisé que la prison était bloquée, ils ont encore envoyé un prisonnier en matinée. Quand nous l'avons refusé, ils lui ont trouvé une place

■ La colère des soignants

Carole Rioche, de Sud santé, exprime sa colère envers la direction du centre hospitalier régional d'Orléans, dont dépendent les infirmières. « La direction n'a pas réagi, n'a prévu aucun accompagnement pour les deux infirmières, qui sont très choquées et en arrêt. La direction ne les a pas appelées. Et on n'a aucune réponse à notre demande de réunion extraordinaire du CHSCT ». Le service communication du CHRO explique avoir « demandé immédiatement un soutien psychologique ». Depuis mercredi, les infirmières « ont rencontré un médecin spécialiste de la victimologie, un psychologue et un médecin de la santé du travail ». La réunion du CHSCT est promise pour la semaine prochaine.

mandent à ce qu'il y ait automatiquement deux agents lors de l'ouverture des portes de prisonniers considérés comme dangereux.

■ Stand de tir

Autre exigence : la création d'un stand de tir à la prison pour permettre la formation continue (indispensable pour le port d'armes, notamment) des personnels chargés des ex-tractions judiciaires.

Le sénateur Jean-Pierre Sueur est venu rencontrer les syndicats, et a envoyé dans la foulée un e-mail relayant leurs réclamations au ministre de la Justice, Jean-Jacques Urvoas. Il est aussi revenu sur la question des travaux à mener, après les inondations. « Il est indispensable qu'un calendrier soit établi pour la réhabilitation des bâtiments aujourd'hui inoccupés, et que les expertises les plus vigilantes soient diligentes » afin d'éviter de nouvelles inondations. ■

■ GARDE À VUE

L'homme qui a menacé les surveillantes et les infirmières, dimanche, a été extrait de sa cellule, hier matin, et placé en garde à vue pour séquestration.